

Rapport du Comité international, 17 septembre 2005

J'ai préparé le présent rapport en toute hâte sans consulter les documents originaux. Je corrigerai toute erreur qui s'y serait glissée lors de ma présentation à l'AGA du CCAG à Winnipeg. Vous trouverez à la page 3 les pleins noms des groupes et associations dont j'utilise les acronymes.

L'AGA du CCAG de 2005 élira à son conseil cinq nouveaux membres qui pourraient découvrir le Comité international et ses activités. Il serait utile de revoir le mandat et les attributions du Comité sur le site Web du CCAG avant d'assister à l'assemblée générale annuelle. J'en repasserai l'historique aussi brièvement que possible lors de l'assemblée et, après quelques observations sur son présent et son avenir, demanderai aux membres du conseil s'ils ont des commentaires.

Commençons par l'avenir.

Le jeudi 15 septembre, mes contacts de l'ALENA et moi aurons tenu à Ottawa une rencontre pour faire le point sur la situation actuelle et pour étudier les perspectives d'avenir. Plus tard ce jour-là, je participerai à un atelier pour étudier la formulation de l'ébauche du projet de document reconnaissance mutuelle Canada-Corée sur la profession comptable.

Le vendredi, le samedi et le dimanche, j'assisterai, bien entendu, à l'assemblée.

Du 20 au 25 octobre, je serai à l'assemblée de l'ACSM-NSPS à Arlington, en Virginie. Tout ce qui s'est passé au cours des neuf dernières années en ce qui a trait au document de reconnaissance mutuelle (DRM), toutes les stratégies qui pouvaient se planifier à Ottawa le 15 octobre et toutes les discussions que nous aurons là-bas sont fonction de ce qui se passera à la réunion d'Arlington en octobre. Neuf années de travaux entre trois pays pourraient s'envoler en fumée ou se matérialiser en succès.

Voici les principaux jalons du dossier à ce jour :

1. Le DRM7, élaboré par le CCAG, a été adopté à Victoria (C.-B.) en 2001. Le président l'a signé et un exemplaire en a été remis au MAECI.
2. Au printemps 2003, le conseil des gouverneurs de la NSPS a approuvé le DRM7 et a recommandé à son conseil d'administration de l'envoyer au BRAC pour commentaires.
3. Durant l'été 2003, le président de la NSPS a demandé au président du comité de l'ALENA de la NSPS de ne pas l'envoyer au BRAC avant que le NCEES ne le voie. Une rupture des communications s'est produite et un membre du comité de l'ALENA de la NSPS l'a apporté au BRAC conformément à la motion du conseil d'administration, ne sachant rien de la conversation entre le président de la NSPS et le président du comité de l'ALENA de la NSPS.
4. À l'automne 2003, le comité de direction de la NSPS a secrètement congédié le comité américain de l'ALENA.
5. Durant l'hiver 2003-2004, le NCEES a commenté négativement le DRM7.
6. Au printemps 2004, le défunt comité de l'ALENA a tenté de convaincre le conseil d'administration de faire parvenir le DRM7 au représentant au commerce. Le conseil l'a

- plutôt envoyé à un comité d'examen pour fin d'étude. Ce comité d'examen a pris tout l'été pour l'étudier et a produit le DRM8, la version américaine, à temps pour l'assemblée de l'automne 2004.
7. À la réunion du comité américain de l'ALENA de l'automne 2004, les membres de ce comité ont découvert qu'ils avaient été congédiés un an plus tôt sans égard au fait qu'ils avaient passé tout l'été avec Richard Wright et le rédacteur à produire la version américaine.
 8. En même temps, le Mexique invitait les comités de l'ALENA du Canada et des États-Unis à participer à une réunion des comités de l'ALENA au Mexique. Nous ne pouvions répondre avant que la réunion d'automne de la NSPS n'ait eu lieu pour savoir si le comité américain de l'ALENA avait reçu des directives. Étant donné qu'il avait été dissout et que le comité d'examen avait déposé son rapport final, il n'y avait plus de comité américain de l'ALENA.
 9. À la réunion du printemps 2005 de la NSPS, le conseil des gouverneurs a pressé le conseil d'administration de « régler le dossier ». Le conseil d'administration a refusé à l'issue d'un vote de 8 contre 7 d'envoyer le DRM8 au représentant américain au commerce. Le président Jerry Goodson avait statué qu'il pouvait voter pour créer l'égalité, ce qui déferait la motion. Il l'a fait! Cela a fonctionné! Personne ici au Canada n'interprète ainsi les *Robert's Rules of Order*. Après la réunion, le président Goodson a déclaré qu'il demanderait au président du défunt comité d'examen de lui présenter un rapport pour le mois d'août 2005. Le rapport n'a pas été préparé.
 10. En septembre 2005, j'ai fait un suivi par courriel auprès du président Goodson, qui m'a répondu qu'il en coûterait 36 000 \$ pour que les avocats étudient l'accord des ingénieurs, rajoutant qu'aucun financement n'était prévu à l'avant-projet de budget pour le comité. Il avait également appris que la FIG possédait depuis février 2002 un DRM qui répondrait à toutes ses préoccupations. Il a dit que le conseil allait devoir décider à la réunion d'octobre s'il va de l'avant ou se retire.
 11. J'ai correspondu avec Stig Enemark du Danemark, vice-président de la FIG et responsable de la reconnaissance mutuelle au sein de l'Union européenne. Comme je m'y attendais, il n'y a aucun document à utiliser en ce moment. Il m'a parlé d'un document stratégique qui servira de base à de futurs DRM. Nous continuerons à correspondre. Nous nous étions déjà rencontrés à Washington.

Le MAECI permettrait qu'une entente bilatérale soit conclue entre le Canada et le Mexique s'il s'avère que les États-Unis veulent se retirer du processus. La lettre du président semble indiquer que les États-Unis diront vouloir se désister lors de la réunion du mois prochain à Arlington, en Virginie. Il semble qu'un document de reconnaissance mutuelle ait peu d'avenir à la NSPS au cours des deux ou trois prochaines années, car le président actuel et le prochain président appuient le NCESS et continueront à bloquer les choses.

Peut-être n'est-il pas sage de chercher à deviner ce qui se passera à cette réunion, mais je m'attends à ce que le conseil d'administration continue à faire fi des souhaits du conseil des gouverneurs, qui représente les membres à la base, ceux-là même dont les cotisations assurent la survie de l'organisme.

Je ne demanderai pas de directives au conseil d'administration du CCAG puisque l'équipe de gestion de la NSPS est trop imprévisible. J'écouterai et soupèserai attentivement tout commentaire et conseil que vous pourriez vouloir nous adresser à moi et à Richard Wright pendant que les membres du Comité international s'emploient à défendre le mieux possible les intérêts internationaux du CCAG.

Wayne Brubacher, président
Comité international
13 septembre 2005

Liste des acronymes en ordre d'apparition et leur signification.

AGA du CCAG	Assemblée générale annuelle du Conseil canadien des arpenteurs-géomètres
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
ACSM-NSPS	American Congress of Surveying and Mapping – National Society of Professional Surveyors
DRM	Document de reconnaissance mutuelle
DRM7	Version du DRM approuvée par le CCAG
BRAC	Bureau du représentant américain au commerce (contact fédéral de l'ALENA pour les professionnels américains)
NCEES	National Council of Examiners for Engineering and Surveying
DRM8	Version du DRM présentée par le comité d'examen du DRM7 de la NSPS
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du commerce international du Canada (contact du Canada)